

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Un travail collaboratif pour mieux connaître et innover sur l'enjeu de l'érosion des berges en aval de Montréal

Saint-Sulpice, le 10 décembre 2022 –Le projet « Caractérisation de l'érosion des berges à Verchères » a été développé afin que le Comité ZIP des Seigneuries puisse par son réseau de contact, ses connaissances et son ancrage dans le milieu, répondre au besoin de chercheurs de l'INRS souhaitant s'impliquer pour la résolution de la problématique de l'érosion dans le secteur. À la suite d'un recadrage du projet, un focus s'est porté à réaliser une analyse sur l'enjeu de l'érosion à la grandeur du territoire d'intervention du Comité ZIP.

L'érosion cause de nombreuses conséquences : destruction d'habitats, augmentation de la turbidité de l'eau et de la sédimentation, libération d'éléments nutritifs qui favorisent la prolifération des algues. L'intégrité des terres et la valeur des propriétés riveraines peuvent aussi être affectées négativement.

Face à l'importance de cette problématique, Stratégies Saint-Laurent, la tête du réseau des Comités ZIP, a initié des rencontres réunissant l'ETS, l'INRS, Conservation de la nature Canada, l'Administration portuaire de Montréal et le Comité ZIP des Seigneuries. Au total 8 rencontres d'action concertée ont été réalisées pour permettre l'élaboration d'un projet de recherche qui permettra au cours des deux prochaines années d'allier les forces pour développer des méthodes innovantes et douces pour contrer l'érosion des berges.

Afin d'apporter une connaissance des enjeux et de prioriser les sites à restaurer, une revue de littérature portant sur l'érosion et la dynamique sédimentaire dans la région d'étude a été réalisée. En complément, les données cartographiques de Bernier et Lajeunesse de l'Université Laval ont servi de base pour le diagnostic de l'érosion des berges. Des liens ont été tissés avec le Comité de Protection des Berges et les municipalités en vue d'en savoir plus sur la dégradation des ouvrages de protection et sur les permis octroyés pour réaliser des ouvrages de stabilisation. Ce projet a permis de remettre en avant l'urgence d'agir à propos de la restauration des berges fluviales. Il vise à faciliter le développement de projets et le partage entre les acteurs aux prises avec la problématique d'érosion sur les berges du fleuve.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent (PMB) grâce au soutien d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime du Gouvernement du Québec. Les actions de concertation ont été réalisées avec l'appui financier du Gouvernement du Canada agissant par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement via le Programme ZIP.

Le **Comité ZIP des Seigneuries** est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.

Le ***Fonds d'action Saint-Laurent*** est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

Renseignements :

Comité ZIP des Seigneuries

Sophie Lemire, directrice générale

Tél. : 450 559-5933

Courriel : dg@zipseigneuries.com

Site Web : www.zipseigneuries.com